



COMMUNIQUÉ
Paris, le 28/03/2023

PROPOSITION DE LOI « PERMIS DE CONDUIRE » : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SOUHAITE LA PORTABILITÉ DU CPF DES PARENTS POUR FINANCER LE PERMIS DE LEURS ENFANTS.

Lundi 27 mars 2023 était débattue à l'Assemblée nationale une proposition de loi portée par le député (Renaissance) Sacha HOULIÉ. Celle-ci vise « à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire », notamment grâce à la création d'une plateforme numérique récapitulant les dispositifs de financement existants, ou encore la possibilité de recourir à des agents publics ou contractuels pour faire passer l'épreuve pratique du permis de conduire, pour pallier le manque d'inspecteurs.

L'association « 40 millions d'automobilistes » rappelle aujourd'hui, mardi 28 mars 2023, que le permis de conduire reste, dans de très nombreux territoires, un véritable enjeu de mobilité et un titre incontournable pour l'accès à l'emploi. Cependant, son coût particulièrement élevé le rend trop souvent inaccessible. Aussi, si l'association estime que des solutions doivent en effet être trouvées pour rendre la formation au permis de conduire plus abordable, elle juge également trop peu ambitieuse la proposition de loi présentée aujourd'hui par Sacha HOULIÉ, et demande l'instauration de la portabilité du Compte personnel de Formation pour financer le permis de conduire.

Le permis de conduire : un titre indispensable, mais trop onéreux pour la majorité des jeunes

En 2022, le coût moyen de la formation au permis de conduire atteignait 1 804 €.

« Une somme colossale pour quelqu'un qui est encore étudiant et n'a pas de vrai salaire, ou pour un tout jeune travailleur qui, en début de carrière, gagne rarement plus qu'un SMIC. Pourtant, le permis de conduire reste un outil crucial pour accéder à l'emploi. Et c'est encore plus vrai dans les zones rurales, où l'offre de transports en commun est peu performante. C'est pourquoi il est nécessaire de mener une vraie réflexion sur le sujet, trouver des solutions pour que le permis de conduire devienne plus abordable pour les jeunes qui en ont besoin », expose Philippe NOZIÈRE, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Aussi, si la proposition de loi examinée aujourd'hui à l'Assemblée nationale traduit la prise de conscience de l'enjeu que revêt l'accès au permis de conduire, celle-ci n'offre pas de véritable solution à la problématique du coût.

La portabilité du CPF pour diminuer le coût de la formation et améliorer l'accès au permis de conduire

Pour Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes », l'instauration de la portabilité du Compte personnel de Formation serait un moyen particulièrement efficace pour réduire le coût pour les jeunes qui souhaitent obtenir le permis de conduire (et leurs familles, qui les soutiennent souvent financièrement lorsqu'elles le peuvent).

« Cette proposition figurait dans le texte original du projet de loi, mais par manque de courage ou de volonté politique, elle en a été écartée. C'était pourtant la seule mesure qui aurait pu amener aux résultats souhaités. Tout le monde dispose d'un CPF, dès lors qu'il occupe un emploi ou qu'il en recherche un activement. Mais seulement un tiers des Français utilise le CPF pour financer une formation

professionnelle, ce qui signifie que des sommes importantes sont inutilisées sur ces comptes. Ce que nous proposons, c'est que les parents puissent transmettre une partie ou la totalité de leurs droits accumulés sur le CPF à leurs enfants pour financer leur permis de conduire, car c'est un outil indispensable pour leur permettre d'entrer dans la vie professionnelle », détaille le DG.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net
Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'euro-péen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com